

## Informations générales

<b>Intitulé de l'établissement</b>	Cité de la Musique d Marseille
<b>Adresse de l'établissement</b>	4, rue Bernard du Bois – 13001 Marseille
<b>Intitulé de la classe</b>	Classe de composition électroacoustique
<b>Enseignant(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• professeur</li> <li>• assistant</li> <li>• autre</li> </ul>	Maxime Barthélemy

Limites d'âge	Oui	Non	Inférieure	Supérieure	Dérogation (Oui ou Non)
	X		16 ans		Oui

Niveaux d'enseignement proposés	Oui	Non	Nombre maxi d'étudiants	Cours collectifs		Cours individuels		Durée d'étude
				Oui	Non	Oui	Non	
Initiation	X		10	X			X	1 ans
Atelier								
1 <sup>er</sup> cycle	X		10	X			X	± 2 ans
2 <sup>e</sup> cycle	X		10	X			X	± 2 ans
3 <sup>e</sup> cycle								
Cycle spécialisé								
Perfectionnement								
DNSPM								
Licence								
Master								
Doctorat								
Autre (précisez) :								

Cursus complet	Oui	Non	Nombre maximum d'étudiants
jusqu'au DEM		X	
jusqu'au DNSPM		X	
jusqu'à la Licence		X	
jusqu'au Master		X	
jusqu'au Doctorat		X	
Autre (précisez) :		X	

Diplômes délivrés	Oui	Non	Durée des études (mini/maxi)
CEM		X	
DEM		X	
DNSPM		X	
Licence		X	
Master		X	
Doctorat		X	
Autre : Examen du Musicien Certification Cité de la Musique	X		Délivrée après examen en fin de Cycle 1 et fin de Cycle 2

Conditions d'entrée/Examen	Oui	Non	Type d'épreuve, contenu et modalités
Écrit		X	
Entretien /Oral		X	
Sur dossier		X	
Sans sélection		X	Selon les places disponibles, la motivation et le parcours des candidats

## Contenu de l'enseignement

Discipline(s) principale(s)	Oui	Non	Nombre d'heures
Composition acousmatique	X		± 3h / semaine
Composition mixte (instruments et support audio)	X		occasionnellement
Composition pour instruments et transformation en temps réel	X		occasionnellement
Live electronic	X		occasionnellement
Improvisation	X		Atelier (en option)
Autre (précisez) :			
Acousmatique et support vidéo	X		occasionnellement
Interprétation sur acousmonium	X		± 4h / trimestre

Disciplines complémentaires	Acousmatique		Mixte		Temps réel		Nombre d'heures hebdomadaires
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
Commentaire d'écoute	X		X		X		
Analyse	X		X		X		
Histoire de la musique	X		X		X		
Théorie	X		X		X		
Écoute et répertoire	X		X		X		
Technique	X		X		X		
Interprétation	X		X		X		
Autre (précisez) :							

Manifestations	Oui	Non	Nombre annuel
Concerts	X		3 concerts / an : Les Électrochocs + à l'extérieur
Master classes	X		3 rencontres / an : Les Tintamarres
Projets transversaux / collectifs	X		Selon les projets des étudiants
Autre (précisez) :			

## Examens de fin de cursus

Diplôme, désignation des UV, type d'évaluation et contenu		Contrôle continu	
		Oui	Non
<b>CEM</b>			
• UV 1			
• UV 2			
• UV 3			
<b>DEM</b>			
• UV 1			
• UV 2			
• UV 3			
• UV 4			
• UV 5			
<b>DNSPM / Licence</b>			
• 1 <sup>er</sup> semestre			
• 2 <sup>e</sup> semestre			
• 3 <sup>e</sup> semestre			
• 4 <sup>e</sup> semestre			
• 5 <sup>e</sup> semestre			
• 6 <sup>e</sup> semestre			
<b>Master</b>			
• 1 <sup>e</sup> année			
• 2 <sup>e</sup> année			
<b>Doctorat</b>			
<b>Autre (précisez) :</b>			
Examen du Musicien	Certification spécifique à la Cité de la Musique de Marseille		

**Classe de composition électroacoustique**  
**Cité de la Musique de Marseille**

**Renseignements :**

Cité de la musique de Marseille  
4, rue Bernard du Bois – 13001 Marseille  
04 91 39 29 19  
www.citemusique-marseille.com

**Professeur :**

Maxime Barthélemy  
max.barthelemy@live.com  
06 26 33 08 86  
www.maximebarthelemy.fr

<b>SOMMAIRE :</b>	<b>I.</b>	<b>Descriptif du cursus</b>	p. 2
	<b>II.</b>	<b>Modalités d'entrée</b>	p. 2
	<b>III.</b>	<b>Certifications délivrées</b>	p. 2
	<b>IV.</b>	<b>Généralités</b>	p. 2
	<b>V.</b>	<b>Cursus détaillé :</b>	
		Cycle Éveil (Première année)	p. 3
		Évaluation de fin d'Éveil	
		Cycle 1	p. 4
		Évaluation de fin de Cycle 1	
		Cycle 2	p. 5
		Évaluation de fin de cycle 2	
<b>VI.</b>	<b>Annexes :</b>		
	A. Studio		
	B. Parcours d'écriture		



**Descriptif du cursus :**

Première année de [Cycle Éveil] et suite du cursus structuré en 2 cycles [Cycle 1] et [Cycle 2], d'une durée de 2 ans chacun (en moyenne).

Durée totale (moyenne) des études : 5 ans

Les changements de cycle se font sur examen.

Les étudiants restent dans un cycle le temps nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour passer l'examen de fin de cycle, il n'y a aucune durée maximum imposée.

**Modalités d'entrée :**

Adultes (à partir de 16 ans).

Pas de niveau musical particulier requis.

Entrée selon le nombre de places disponibles, et le cas échéant en fonction de la motivation et du parcours des candidats.

Les étudiants ne sachant pas lire / écrire la notation musicale pourront suivre gratuitement les cours de formation musicale.

**Certifications délivrées :**

"Examen du musicien" diplôme de fin de cycle (spécifique Cité de la Musique).

**Généralités sur la classe :**

Le moteur de la classe demeure le travail et l'implication des étudiants.

À chaque cours, le projet artistique de chacun/e est au centre des attentions, autour d'une réflexion collective et de critiques constructives.

L'esprit est donc au partage.

Sa dynamique est assurée par l'enseignant qui proposera également des écoutes, lectures et d'une manière générale toute autre piste en écho avec les préoccupations soulevées. Moins directement liés au travail personnel des étudiants, des cours d'histoire, des analyses d'œuvres du répertoire, ou des mises en situations pratiques/techniques seront abordés.

Le lieu réservé à la classe de composition électroacoustique est le studio. Le studio est à la disposition des étudiants pour travailler dans la semaine en dehors des cours, un planning en ligne permet d'en gérer l'occupation. On y trouve tous les outils nécessaires à la création (cf. liste du matériel en annexe A).

Le cadre de la classe offre aux étudiants plusieurs moments de restitution en public de leurs travaux. Ces 3 rendez-vous répartis dans l'année (décembre, mars et mai) se déroulent chacun sur 3 jours dans l'auditorium de la Cité de la Musique, et permettent :

1. la rencontre avec un intervenant invité (compositeur/trice ou personnalité liée à la musique électroacoustique) : [Les Tintamarres]
2. un travail d'interprétation sur acousmonium (ensemble de haut-parleurs) ainsi qu'un temps de répétition individuel
3. le concert de la classe : [Les Électrochocs]

Le rayonnement de la classe s'élargit également par des partenariats avec des acteurs (lieux et institutions) de la scène locale et nationale (GMEM, Journées Nationales EAC etc.) offrant ainsi d'autres contextes pour présenter le travail des étudiants.

Le cursus (échelonné en 3 niveaux) vise la liberté et la sincérité d'une création par le son. Le travail sur support (œuvres acousmatiques, concrètes) est l'axe principal, mais sont développées également les musiques électroacoustiques au sens large, avec des ouvertures sur d'autres moyens d'expressions.

Au fil du cursus toutes les notions de bagage technique, pratique, historique et culturel nécessaires à l'apprentissage de ces musiques seront développées. Le cursus s'adapte à l'ambition de chacun des étudiants, allant de l'épanouissement personnel à l'insertion professionnelle.

Une médiathèque offre un grand fonds de musiques électroacoustiques et la création musicale en général. Y sont accessibles, sur place et à l'emprunt gratuitement, des ressources telles que livres, disques, films, partitions, périodiques etc.

L'épanouissement de la réflexion, de l'expression artistique et de la sensibilité personnelle pour bâtir en autonomie ses projets demeure le seul but.

Nombre d'étudiants pour l'année 2014 / 2015 : 24

### **Cursus détaillé :**

—

#### **[Cycle Éveil] (Première année)**

Durée moyenne : 1 an

En 1<sup>ère</sup> année s'effectue une série d'exercices de réalisation : Parcours d'écriture (cf. annexe B).

Sur le plan technique, il s'agit de maîtriser les procédés d'enregistrement, de montage, de mixage et de transformation.

Sur le plan musical, il s'agit de s'initier à la création de phénomènes sonores originaux et d'apprendre à les décrire. On procède tout d'abord à des assemblages brefs (figures morphologiques), puis s'élaborent progressivement des enchaînements musicaux et des phrases.

Les cours, d'une durée de 3h30 / semaine, se décomposent en plusieurs modules :

**Théorique :** Y sont abordées les notions d'acoustique, d'histoire de la musique électroacoustique (EAC), la perception auditive, des notions d'acoustique générales et de description du sonore.

**Technique :** Concerne l'utilisation du studio et du matériel qui s'y trouve, les outils abordés sont en rapport avec les travaux à réaliser.

**Écoute et analyse :** Écoute, analyse et commentaire d'œuvres du répertoire EAC et élargi à la création musicale contemporaine.

**Travail personnel en studio :** 2h30 / semaine minimum, soit un total de 6h00 / semaine minimum.

### **Évaluation fin de [Cycle Éveil]**

À la fois continue et confirmée par un jury en fin d'année, lors du dernier concert.

Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année ont à présenter l'avancement de leurs travaux aux autres élèves à chaque cours.

Lors du premier concert assistent 1 ou 2 musiciens professionnels (compositeurs, instrumentistes, enseignants, électroacousticiens –ou non) qui font part de leurs avis aux étudiants sur les réalisations de fin du premier parcours.

Les étudiants doivent présenter une phrase musicale en fin de premier trimestre, puis des élaborations personnelles par la suite, lors des [Électrochocs] (concerts de la classe de composition EAC).

En fin d'année, une évaluation des connaissances théoriques et techniques sera faite par écrit, elle sera transmise au compositeur invité durant les [Électrochocs] de mai (3<sup>ème</sup> concert de la classe) qui servent d'évaluation aux étudiants du [Cycle éveil]. À l'issue du concert, l'invité(e) évaluera avec le professeur et la chargée des études de la Cité de la Musique la capacité des étudiants à passer en [Cycle 1].

Cette évaluation portera sur la qualité artistique et technique de la réalisation.

Les élèves sont tenus d'assister aux concerts de création musicale contemporaine (au sens large), donnés dans la région. Leur assiduité à ces concerts fera partie des critères pris en compte pour le passage de cycle.

L'étudiant devra présenter son travail par écrit pour les notes de programmes.

---

### **[Cycle 1]**

Durée moyenne : 2 ans

Ce cycle approfondit et prolonge les acquis de l'éveil. L'objectif pour l'étudiant est d'apprendre à décrire son projet artistique, à faire des choix sonores et techniques en rapport avec celui-ci pour le réaliser. L'étudiant est incité à davantage d'autonomie et à plus de finesse dans ses moyens d'expression.

Les cours d'une durée de 3h30 / semaine se décomposent en plusieurs modules : composition, théorie, technique, écoute/analyse et interprétation.

Travail personnel en studio : 4h / semaine minimum, soit un total de 7h30 / semaine minimum

### **Évaluation fin de [Cycle 1]**

Évaluation continue :

1. Technique : Les évaluations techniques se font lors de la présentation des pièces en public et lors d'un travail par écrit (fin de cycle) comportant des questions sur des sujets abordés en cours.

2. Composition : Au cours de ce cycle, les étudiants ont à réaliser une pièce par trimestre. Les pièces ainsi composées sont présentées lors des [Électrochocs] ou à l'extérieur si possible.

L'évaluation portera sur la qualité technique, la réalisation pratique et musicale des intentions, la construction et la structure de la pièce, son organisation dans la durée, sa forme. Seront également prises en comptes l'interprétation de la pièce en concert, ainsi que la capacité à décrire le projet et à expliquer son travail.

Les élèves sont tenus d'assister aux concerts de création musicale contemporaine (au sens large), donnés dans la région. Leur assiduité à ces concerts fera partie des critères pris en compte pour le passage de cycle.

L'étudiant devra présenter son travail par écrit pour les notes de programmes.



Examen du musicien [Cycle 1] (Examen propre à la Cité de la Musique) :

En fin de [Cycle 1], l'étudiant dont le référentiel de compétences montre qu'il a les acquis de ce cycle, présente l'examen du musicien. Cet examen est le même pour toutes les disciplines de l'école. Il se compose de deux parties :

1. Commentaire d'écoute et production vocale :

Le commentaire d'écoute est réalisé sur une pièce électroacoustique, à l'oral au cours d'un échange avec le jury. Le candidat doit utiliser le vocabulaire acquis en cours. Il doit être capable de décrire les matériaux sonores, les moyens techniques mis en œuvre, et de parler de la structure et de la forme de la pièce.

La production vocale est soit composée par l'étudiant et restituée sous forme d'œuvre vocale ou mixte soit issue d'un autre répertoire. Dans tous les cas, cette production est issue de la voix du candidat (tout matériau sonore vocalement produit est autorisé). En cas de composition, la partition peut-être graphique (ou autre), elle devra permettre au jury de suivre le déroulement de la pièce (durée 1 à 2').

2. Concert public des candidats (interprétation d'une œuvre composée par le candidat dont la durée est comprise entre 4 et 7' ou de 2 pièces plus brèves). Ce concert s'ajoute à ceux de la classe.

---

## [Cycle 2]

Durée moyenne : 2 ans

Ce cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome. Lors de ce cycle, les étudiants devront mener leur projet de composition de A à Z, ainsi qu'avoir une maîtrise des outils et du vocabulaire employés.

Les cours d'une durée de 3h00 / semaine se décomposent en plusieurs modules :

Comme dans les niveaux précédents, des œuvres du répertoire sont écoutées, commentées et analysées. L'étudiant devra lui même présenter des analyses d'œuvres.

La culture générale y est aussi approfondie par l'étude de compositeurs et des grands courants de la musique du XX<sup>ème</sup> siècle.

Travail personnel en studio : 5h / semaine minimum, soit un total de 8h / semaine minimum

## Évaluation fin de [Cycle 2]

Évaluation continue :

1. Technique : Les évaluations techniques se font lors de la présentation des pièces en public et lors d'un travail écrit (fin de cycle) comportant des questions sur des sujets abordés en cours.

2. Théorique : Analyse approfondie d'une œuvre par écrit à réaliser chez soi.

3. Composition : Lors de ce cycle, les étudiants ont à composer au minimum une pièce par trimestre (7 à 10' minimum). L'étudiant devra décrire son projet, et faire des choix sonores et techniques en rapport avec celui-ci.

L'avancée des travaux de composition est présentée collectivement chaque semaine.

Le travail portera sur des pièces acousmatiques, ainsi qu'au moins une œuvre mixte (écrite ou improvisée) et au moins une musique d'application (image, danse etc.) en concert ou sous forme d'installation qui pourra éventuellement faire l'objet d'une collaboration (étudiants aux Beaux-arts, école de cinéma, plasticiens etc.).

Ces travaux seront réalisés pendant le cycle dans l'ordre choisi par l'étudiant et constituent son dossier.

Seront abordés en classe toutes les notions nécessaires à l'acquisition de ces compétences : écoutes et analyses d'œuvres de création musicale, notations etc.

Un atelier d'improvisation regroupe les étudiants intéressés (option) : le groupe se devant d'expérimenter des situations de jeu, des idées musicales et la façon de les organiser dans la durée. Il s'agira de parvenir à une structuration du langage musical en direct répondant aux mêmes exigences de construction, et de forme que les compositions réalisées en studio.

En cas de participants multiples à un même projet, l'investissement de chacun dans l'élaboration du projet et sa réalisation sera évalué.

La seconde option proposée est l'interprétation en concert d'œuvres du répertoire acousmatique.

Les élèves sont tenus d'assister aux concerts de création musicale contemporaine (au sens large), donnés dans la région. Leur assiduité à ces concerts fera partie des critères pris en compte pour le passage de cycle.

L'étudiant devra présenter son travail par écrit pour les notes de programmes.

Examen du musicien [Cycle 2] (Examen propre à la Cité de la Musique) :

En fin de [Cycle 2], l'étudiant dont le référentiel de compétence montre qu'il a les acquis de ce cycle, présente l'examen du musicien. Cet examen est le même pour toutes les disciplines de l'école. Il comporte deux parties :

1. Commentaire d'écoute, production vocale, présentation d'un dispositif de jeu en direct.

Le commentaire d'écoute se fera sur une œuvre qui ne sera pas électroacoustique. Le candidat devra être capable de parler d'époque, de courant (ou région du monde), de style, de modes de production instrumentales et vocales, de structure et de mise en forme.

La production vocale est composée par l'étudiant : restituée sous forme d'œuvre vocale, acousmatique ou mixte. La partition peut-être graphique (ou autre), elle devra permettre au jury de suivre le déroulement de la pièce (durée 1 à 2'). Dans le cas d'une œuvre sur support, un relevé d'écoute est demandé. Tout matériau sonore vocalement produit est autorisé, il peut y avoir un accompagnement. Il est à noter que l'œuvre devra contenir des passages "mélodiques" avec hauteurs de notes (même si les hauteurs ne sont pas fixes et précises).

Le dispositif de jeu en direct (utilisé pour le concert du soir dans la pièce mixte ou l'improvisation) sera présenté au jury, il pourra être de n'importe quelle nature (traitement, synthèse, etc.), il s'agit pour le candidat de montrer qu'il a compris le fonctionnement de l'outil utilisé et qu'il le maîtrise suffisamment pour réaliser une idée artistique.

2. Concert public des candidats

Lors de ce concert, les étudiants auront à présenter 2 pièces (7 à 10' chacune), une acousmatique et une mixte.

Le dispositif de diffusion et le dispositif de jeu pour la pièce mixte (et éventuellement l'improvisation), auront été installés par les étudiants (avec assistance technique).

En fonction de l'option choisie, ils présenteront également soit une improvisation de 3 à 5' minimum soit l'interprétation sur acousmonium d'une œuvre imposée relevant du répertoire acousmatique.

— — —

# Inventaire Studio Electroacoustique 2015

- 1 poste de travail iMac G5 2,7 GHz
- 1 disque dur LaCie 2To
- 1 interface MBox 2 Digidesign
- 1 logiciel ProTools 9
- 1 logiciel Live 9
- 1 lecteur CD Apart PC1000R MKII
  
- 1 console Behringer Eurorack MX 1604A
- 1 mixette Behringer MX 2004A
  
- 1 paire d'enceintes Adam P22 (*références*)
- 1 paire d'enceintes Genelec 1031A
- 1 paire d'enceintes Roland DS 30A
  
- 1 couple de micros Oktava MK012
- 1 couple de micros AKG C451 B
- 1 micro stéréo Audiotechnica AT825
- 2 suspensions micro
- 4 pinces micro
- 1 bonnette Rycotte (*sans cage*)
- 4 pieds de micro
- câblage (*XLR, Jack, RCA etc.*)
  
- 1 synthétiseur Korg MS 2000 R
- 1 filtre de traitement Line 6
- 1 module de traitement TC Electronic M1
- 1 patch Behringer 24
  
- 1 clavier MIDI Studiologic SL161
- 1 contrôleur MIDI Behringer BCN 44
- 1 synthétiseur clavier Roland XP10
- 2 stands clavier RTX
  
- 1 enregistreur portadisc HHB MPD 500
- 1 magnétophone Revox B77 MKII
- 2 magnétophones Revox A77
  
- 1 rack (ouvert)
- 1 bureau
- 1 tableau
- 2 armoires
- 2 étagères de rangements
- 1 table
- 10 chaises pliantes
- 2 lampes d'appoint

# Exercices d'Écriture Acousmatique

*Réalisation de plusieurs exemples pour chacun des énoncés*

## **Premier parcours**

*L'Objet sonore*

### 1 Prises de sons

*Enregistrement rapproché de sons calibrés selon plusieurs modèles :*

- a Sons de type percussion-résonance (*cas particulier de son amorti*)
- b Sons amortis
- c Sons entretenus

### 2 Montages

*Cas particuliers de sons composites :*

- a Substitutions d'attaques
- b Sons symétriques (*ou en delta*)
- c Micro-montages

### 3 Mixages

*Cas particuliers de sons composés :*

- a Mixages synchrones
- b Fondu-enchaînés

### 4 Transformations

- a Mise en forme dynamique
- b Variations de vitesse (*durée, timbre harmonique etc.*)
- c Manipulations du spectre
- d Manipulations de l'espace

### 5 Réalisations

*Phrase musicale abstraite obtenue par écriture d'objets selon plusieurs modèles d'organisation :*

- a Chute
- b Élan-freinage

*n.b. Notions développées au fil du parcours :*

Définitions des termes employés  
Composition et fonction de l'objet  
Technique(s) et conseils pratiques pour la prise de son  
Outils informatiques, numériques et analogiques  
Optimisation des objets sonores  
Classer, nommer et organiser ses sons  
Écoute réduite  
Vocabulaire de description du sonore (*ref. Typo-Morphologie*)  
La chaîne électro-acoustique

## Deuxième parcours

### *La Séquence-Jeu*

#### 1 Prises de sons

*Enregistrement rapproché de séquences-jeu selon plusieurs modes d'entretien :*

- a Le frottement
- b Le souffle
- c La percussion
- d L'électricité

*Selon plusieurs modèles d'organisation :*

- A Qui avance
- B Qui veut démarrer
- C Trajectoire inexorable

#### 2 Montages

- a Substitutions d'attaques et incrustations
- b Envers-endroit

#### 3 Mixages

- a Recherche de coïncidences
- b Imbrication par fondu enchaîné et mise en forme dynamique

#### 4 Transformations

- a Fragmentation
- b Variations de vitesse

#### 5 Réalisations

- a Construction d'un ensemble "figure sur fond" (*obtenu par l'écriture d'objets sur une séquence-jeu*)

*n.b. Notions spécifiques au parcours :*

Écriture dans le temps

Définition et fonction de la séquence-jeu

Attitude de prise de son & tempo interne

Vocabulaire d'organisation musicale (*ref. Unités Sémiotiques Temporelles*)

## Troisième parcours

*L'Image acoustique évocatrice*

*ou les sons anecdotiques, réalistes, figuratifs ...*

### 1 Prises de sons

*Enregistrement d'images acoustiques évocatrices selon plusieurs attitudes :*

- a Sons anecdotiques "naturels" (*pris sur le vif*)
- b Sons anecdotiques "artificiels" (*mis en scène*)

*Tout en faisant varier ces possibles :*

- A Prise de son en intérieur / à l'extérieur
- B Se positionner hors-champ / dans le champ

### 2 Montages

- a Recherche d'enchaînements justifiés par l'écriture
- b Recherche d'enchaînements justifiés par l'anecdote

### 3 Mixages

- a Recherche de coïncidences
- b Superpositions d'espaces

### 4 Réalisation

- a Construction d'un fragment narratif (*histoire, scénario, "cinéma pour l'oreille" etc.*)

*n.b. Notions spécifiques au parcours :*

- Différentes façons d'évoquer
- Le travail en dehors du studio
- Le cadrage
- La musique anecdotique en tant que genre ou courant musical